

La face cachée de l'intégration

GENÈVE • «L'école inclusive a un coût» – et les enseignants paient la facture. Laurent Vité, président de la SPG, revient sur la politique d'intégration des élèves à besoins spécifiques dans le cursus ordinaire.

LAURENT VITÉ*

Un article de l'édition du mardi 4 novembre dernier montre les bienfaits de l'expérience de la classe intégrée du Cycle d'orientation de Montbrillant¹. Et c'est bien! Quand les pratiques donnent des résultats positifs, on aurait tort de ne pas le dire. D'autres classes intégrées au CO et à l'école primaire produisent également de bons effets et c'est tant mieux pour tous les élèves qui peuvent en profiter.

Cependant, cette pratique d'intégration, aussi positive soit-elle, ne doit pas devenir l'arbre qui cache la forêt. Elle constitue la vitrine du Département de l'instruction publique (DIP) dans le dossier de l'école intégrative, voire inclusive, mais toutes les tentatives de mieux intégrer les élèves à besoins spécifiques ne sont pas aussi neutres sur les plans humain et financier.

Certaines de ces classes intégrées fonctionnent parce que les enseignants acceptent de travailler plus que ce qui est demandé par le règlement pour un plein temps au primaire ou au CO. Cela a un coût sur l'équilibre entre vies professionnelle et personnelle des enseignants et, évidemment, un coût financier quant il faut les remplacer parce qu'ils sont épuisés. La charge de travail est trop importante, simplement parce que le département et le parlement ne veulent pas engager les forces nécessaires pour réaliser le projet d'école intégrative.

Dans le primaire, le département vient d'ajouter l'accueil des élèves à troubles du spectre autistique (TSA) à la liste des actions qui contribuent à la construction de l'école inclusive. Dans ce cas loin d'être unique, le projet d'accueil de ces élèves consiste à mieux informer les enseignants sur les TSA. Si l'information est indispensable, elle n'est de loin pas suffisante. Les élèves sont inclus dans les classes avec un effectif ordinaire, alors que tout le monde s'accorde pour dire que ce sont des enfants qui demandent une attention accrue. Ainsi, pour les élèves atteints de TSA, on trouve toute sorte de renseignements sur le site du DIP Cap-Intégration. Mais rien (ou si peu) n'est proposé comme aide directe à l'enseignant pour gérer des situations de classe souvent très lourdes.

Mettons au crédit récent du département la stabilisation de la fonction d'assistant à l'intégration scolaire; un vrai bol d'air, mais qui mérite d'être largement étendu. Le parlement genevois a adopté la loi sur l'intégration des jeunes à besoins particuliers parce qu'il y a eu promesse qu'elle se ferait à coûts constants. C'est une illusion. Si la Société pédagogique genevoise (SPG) a toujours été pour cette loi et son règlement d'application, elle estime que sans l'engagement de postes supplémentaires, on n'arrivera pas à la concrétiser dans de bonnes conditions. La conseillère d'Etat l'a bien compris et a trouvé le moyen de stabiliser les assistants à l'intégration scolaire. Mais à quel prix?

En attendant plus de forces, les enseignants compensent, se débrouillent pour que ces élèves profitent au mieux de l'école ordinaire. Ils acceptent parfois des conditions de travail en classe difficile, parfois sous pression des directeurs, pour permettre à ces enfants d'être à l'école avec leurs camarades du quartier. On peut raisonnablement se demander si ce n'est pas au détriment de tous: de l'enfant intégré qui ne l'est pas dans de bonnes conditions, des autres élèves qui pourraient souffrir du manque d'attention de leur enseignant, et de l'enseignant lui-même qui s'épuise et dont la motivation à intégrer ces élèves à besoins particuliers s'émousse.

Le concept d'école inclusive a été soumis à tous les départements. Mais la concertation traîne, probablement parce que tout le monde est en train de se rendre compte que l'école inclusive a un coût si on entend réellement permettre à tous les enfants, quelles que soient leurs particularités, de suivre leur cursus scolaire à l'école ordinaire. Qui va payer?

Pour l'instant, ce sont les enseignants qui paient de leur personne! C'est dommage, parce que leur investissement pour la scolarité de tous les élèves devrait être soutenu concrètement. C'est à cette condition qu'on pourra relever le défi de la mise en place d'une école qui n'exclut aucun enfant, ni aucun jeune.

* Président de la Société pédagogique genevoise (SPG), le syndicat des enseignants du primaire.

¹ Cf. «Des élèves issus du spécialisé parfaitement intégrés au Cycle», R. Armanios, Le Courrier, 4 nov. 2014.

Le Courrier du 11.11.14